

Monsieur le Directeur Académique,

En signant de sa main quatre notes de service, le ministre s'est adressé aux enseignants pour leur faire des recommandations pédagogiques suite aux évaluations PIRLS (lecture) et TIMSS (maths). Ces textes mélangent des lieux communs, des préconisations vagues avec d'autres très détaillées, le tout sous-tendu par une conception plutôt archaïque des apprentissages. Il faut expliciter, systématiser, modéliser, entraîner, automatiser, aller du simple vers le complexe... est-ce un rappel des éléments faisant évidemment partie de l'enseignement ? Est-ce une injonction à le faire davantage en excluant d'autres approches comme les approches intégratives, la pédagogie de projet, les situations complexes ? Par ailleurs, ces textes ne sont pas centrés sur ce qui pose le plus problème à nos élèves. Ainsi, le décodage, la fluence et la lecture de textes littéraires sont très présents dans la note sur la lecture. Or, c'est bien la compréhension, notamment de l'implicite, qui pêche le plus. Les textes littéraires sont abondamment recommandés alors qu'ils sont déjà beaucoup travaillés à l'école et que les élèves français échouent tout particulièrement dans la compréhension des textes informatifs. L'instruction sur la lecture est complétée par un guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP » : 131 pages promouvant l'apprentissage syllabique et prenant la forme d'un argumentaire s'appuyant sur des cautions scientifiques. Ces quatre notes de service sont disparates et pas toujours précises. En commentaire accompagnant ce BO, le ministre a déclaré que « la liberté pédagogique n'était pas l'anarchisme pédagogique » ; le SE-Unsa lui rappelle que l'efficacité ne rime pas non plus avec l'archaïsme. Le SE-Unsa demande que le ministère propose plutôt aux enseignants des formations de qualité, s'appuyant sur les dernières avancées de la recherche pour les aider à mettre en œuvre les programmes de 2015 et 2016. Notre ministre ne cesse de parler de l'École de la confiance mais réserve sa parole en priorité aux organes de presse plutôt qu'aux enseignants. Il génère ainsi plutôt mal-être et défiance que bien-être et confiance. C'est ce qu'il ressort des résultats de notre 6ème baromètre UNSA des métiers de l'éducation, les personnels participants sont moins de 30% à penser que les actes et paroles du ministre de l'Éducation nationale traduisent « l'école de la confiance. »

A l'ordre du jour de cette CAPD, la question des congés de formation professionnelle. Cela fait plusieurs années que la Gironde bénéficie toujours du même contingent de 156 mois. La formation fait pourtant partie des grands axes des projets académique et départemental ! Le nombre de demandes est bien plus élevé que les possibilités de départ. Le Compte Personnel de Formation n'étant toujours pas activé, plusieurs collègues s'orientent certainement vers des demandes de congé de formation parce qu'ils n'ont pas d'autres opportunités pour tenter une reconversion. Pour nos collègues, les perspectives de carrière deviennent une priorité majeure.

Cette année, ils sont 43,5% à les citer comme une priorité dans notre baromètre des métiers de l'éducation, soit une hausse de 5 points.

Cette CAPD est pour nous l'occasion d'insister sur le besoin d'accompagnement et de mobilité de nos collègues. La formation continue a indéniablement pêché par le passé et, si la volonté affichée au niveau départemental est de la développer à nouveau, les temps alloués sont insuffisants et il faudra du temps pour rattraper les manques. Les professeurs des écoles cherchent des solutions pour y pallier. Ce déficit de formation continue entraîne les enseignants vers une réelle démotivation, un flou professionnel, menant à reconversions ou démissions. Il n'est pas acceptable qu'un ministère laisse des professionnels compétents, se sentant abandonnés et mis en difficulté, quitter la profession. Le ministre préfère-t-il la vacation à la vocation ?

La disponibilité et le temps partiel font partie des besoins de nos collègues et il devient de plus en plus difficile d'avoir une réponse favorable. Face aux refus divers pour manque de moyens ou nécessité de service, nos collègues se sentent dans l'impossibilité d'évoluer et ressentent un manque de considération. Avec la persistance et le renforcement de cette spirale restrictive, la confiance et la motivation de nos collègues ne cesseront de s'amoinrir.

En conclusion, nous ne pouvons évoquer la question des personnels dans cette instance sans pointer le malaise actuel dans la Fonction publique. Après avoir écouté attentivement le Président de la République et noté son silence sur cette question, l'UNSA regrette que celui-ci n'envisage les services publics que sous l'angle d'un fardeau budgétaire. Pourtant, pour nous UNSA, ils constituent le socle de la solidarité républicaine, réduisent significativement les inégalités sociales et renforcent la cohésion sociale.

C'est pourquoi l'UNSA appelle les agents du service public, à se mobiliser massivement, y compris en faisant grève, le mardi 22 mai prochain.

Les élues du SE-UNSA
Céline Gravellier
Marianne Favier
Cédrine Sancier
Annabelle Raynal